

GROUPE SCOLAIRE LES LAUREATS

Adresse : 05 BP 6295 Ouagadougou 05 Tél : (226) 25 37 42 02
Burkina Faso Site Web : www.leslaureats.net E-mail: leslaureats@yahoo.fr

FRAIS DE SCOLARITE (ANNEE 2020-2021)

❖ Frais de scolarité

| Classe | Montant en F cfa par trimestre | |
|--|--------------------------------|---------------|
| | Burkinabé | Non Burkinabé |
| TPS | 280 000 | 330 000 |
| PS - CM1 | 350 000 | 430 000 |
| CM2 - 4 ^{eme} | 360 000 | 450 000 |
| 3 ^{eme} | 500 000 | 600 000 |
| 2 ^{nde} (générale et technologique) | 600 000 | 700 000 |
| 1 ^{ere} - Tle. | 700 000 | 800 000 |

- ❖ Frais d'inscription 400 000 F cfa
- ❖ Cotisation APE 5 000 F cfa
- ❖ Frais de cahiers d'activités + fichiers + kits
 - CP à la Tle. 85 000 F cfa
- ❖ Frais d'examen + accompagnement
 - Brevet (DNB) 250 000 F cfa
 - 1^{ere} - Tle. 250 000 F cfa

NB : Les manuels et les œuvres littéraires au programme sont prêtés par l'école et récupérés en fin d'année scolaire. Tout manuel endommagé sera remplacé ou remboursé par les parents.

Les cours sont dispensés en distanciel en cas de fermeture obligatoire de l'école.

Le programme des activités parascolaires et les cotisations seront élaborées et envoyés aux parents à la rentrée.

□ MODALITES DE PAIEMENT

Les frais d'inscription doivent être payés au moment de l'inscription. **Les frais d'inscription sont non remboursables.**

Pour ce qui est des frais de scolarité, des facilités de paiement sont proposées à ceux qui souhaitent payer en plusieurs tranches :

Paiement trimestriel : tout trimestre commencé est dû en entier.

- 1^{er} trimestre : le 15 septembre 2020
 - 2^{eme} trimestre : le 15 janvier 2021
 - 3^{eme} trimestre : le 15 mars 2021
- } au plus tard

- Paiement échelonné sur six (6) mois.

Les parents qui sont intéressés par ce mode de paiement sont priés de se rapprocher de la Direction pour avoir de plus amples renseignements.

Toutefois, des remises seront accordées aux parents dans les cas suivants :

- **5%** à ceux qui paieront la totalité des frais à la rentrée scolaire ;
- **5%** à ceux qui auront au moins 3 enfants inscrits à l'école ;

En outre, tout retard de paiement entraînera des frais supplémentaires s'élevant à 10% de la somme due.

La Direction



Règlement financier

Je soussigné (e),.....

parent ou tuteur de l'enfant :

inscrit en classe de :

adresse mail :

➤ déclare avoir pris connaissance du présent règlement financier et en accepte les modalités.

➤ Ouagadougou, le

Signature des parents ou des tuteurs
(précédée de la mention manuscrite : « lu et approuvé »)

La Direction